



Service Eau et Assainissement

**Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de
l'Eau et de l'Assainissement (RPQS)**

- Année 2009 -



Date	Etabli par	Signature	Date	Vérifié/Approuvé par	Signature
18/05/10	Guillaume GAUDUEL / Nicolas ROUMEGOUX				

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2009, présenté Conformément à l'article L.22245 du Code Général des Collectivités Territoriales

En quelques chiffres, l'eau et l'assainissement à Praz-sur-Arly pour l'année 2009

- 16,7 km de réseau principal de distribution et environ 10 km de canalisations de branchement ;
- 16 km de réseau de collecte d'eaux usées (séparatif et unitaire) ;
- 167 340 m³ introduits dans le réseau d'eau potable ;
- 111 404 m³ d'eau potable facturés ;
- 15 911 m³ d'eau facturés pour les canons à neige ;
- 543 abonnés au service de l'eau avec une consommation moyenne de 98 l par habitant et par jour ;
- Une charge hydraulique de 2 130 266 m³ reçue à la station d'épuration de Praz-sur-Arly ;
- Le prix de l'eau moyen pour 4 personnes pour une année (120 m³) : 425,83 € TTC soit 3,55 € le m³.

Sommaire

I. L'eau potable sur la commune de Praz sur Arly, année 2009	4
1.1 Caractérisation technique du service de l'eau potable.....	4
1.1.1 Présentation du territoire desservi	4
1.1.2 Production de l'eau potable et prélèvement sur les ressources naturelles.....	4
1.1.3 Une capacité de stockage suffisante	7
1.1.4 Le réseau de distribution.....	9
1.1.5 La qualité de l'eau potable	10
1.1.6 Les chiffres clés de l'eau potable pour 2009	11
II. L'assainissement sur la commune de Praz sur Arly, en 2009	12
2.1 Présentation du territoire desservi :	12
2.1.1 Le réseau de collecte des eaux usées.....	13
2.1.2 La station d'épuration	14
2.2.3 L'assainissement non collectif.....	16
III. Le financement du service de l'eau et de l'assainissement	16
3.1 Décomposition de la facture d'eau et d'assainissement collectif.....	16
3.2 Budget Annexe de l'eau et de l'assainissement – 2009	17

Annexes

Annexe 1 : Règlement de Service de l'eau et de l'Assainissement à Praz-sur-Arly

Annexe 2 : Prix de l'Eau à Praz-sur-Arly, 2009

I. L'eau potable sur la commune de Praz-sur-Arly, année 2009

1.1 Caractérisation technique du service de l'eau potable

1.1.1 Présentation du territoire desservi

La Commune de Praz-sur-Arly est classée en commune touristique, elle gère elle-même, sous la forme d'une régie, le service de l'eau potable tant pour les compétences de production et de transfert que pour celle de la distribution. La régie des Eaux de Praz-sur-Arly dessert les 1 349 habitants permanents de la commune en eau potable durant toute l'année.

On observe des variations importantes de cette population en saisons touristiques (environ 6 mois par an) avec une capacité d'hébergement touristique d'environ 10 000 lits. Au total, le service compte 543 abonnés en eau potable pour 2009.

Un règlement de service de l'eau potable a été établi et adopté par le Conseil Municipal du 20 juillet 2009. Ce règlement définit les obligations mutuelles de la collectivité et de l'abonné du service. Ce règlement de service est en annexe 1.

1.1.2 Production de l'eau potable et prélèvement sur les ressources naturelles

A. Equipements de production de l'eau potable

Parmi les équipements nécessaires à la fourniture d'eau sur la commune de Praz-sur-Arly, on trouve :

- La station de pompage des Iles composée de 2 forages et d'une capacité totale de 3 120 m³ par jour ;
- 3 réservoirs (les Varins, la Côte et les Grabilles), d'une capacité de stockage totale de 900 m³ ;
- La station de relevage du Marat qui permet d'alimenter le réservoir des Grabilles ;
- 16,7 km de réseau principal de distribution et environ 10 km de canalisations de branchement.

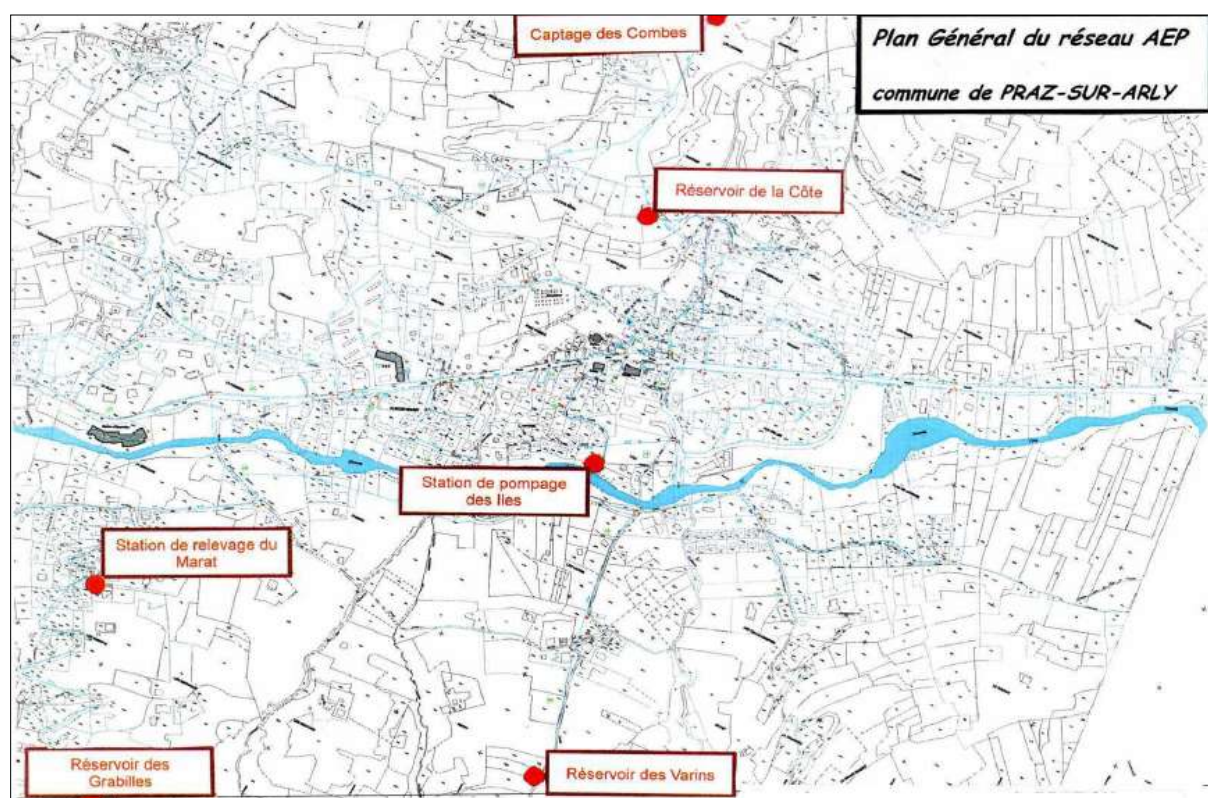
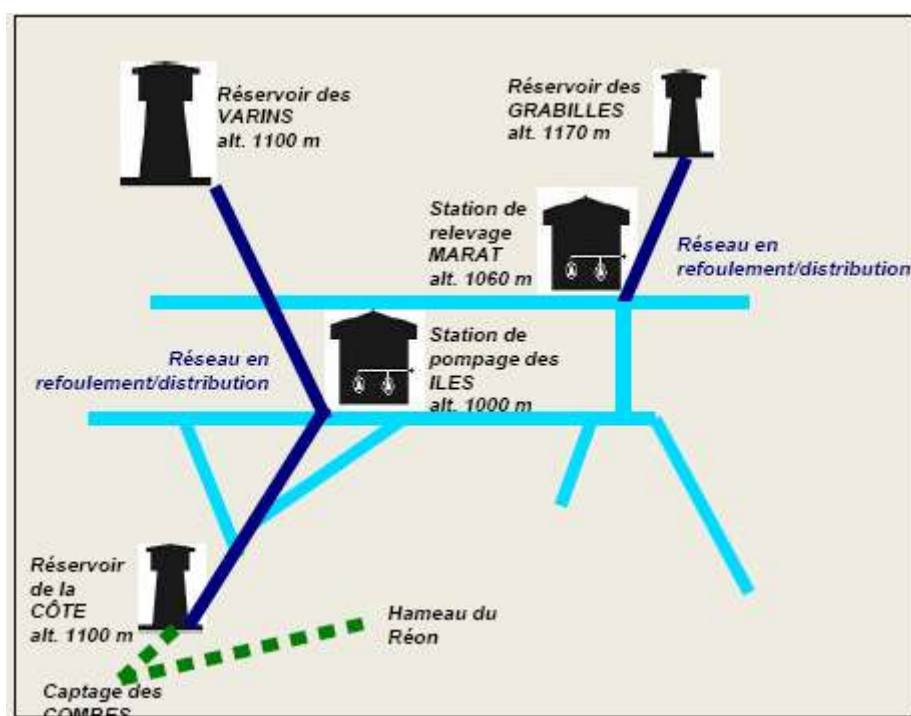


Figure 1 : Synoptique du réseau et plan des captages & réservoirs et stations de pompage de Praz sur Arly

La mise en route des pompes de la station des Iles est soumise au niveau dans le réservoir des Varins. Sur le même principe, la station de relevage du Marat est asservie au niveau d'eau dans le réservoir des Grabilles. Le réservoir de la Côte est alimenté en continu par le captage des Combes mais, en cas de forte demande, il peut être alimenté par le pompage des Iles (système de robinet flotteur dans le

réservoir). Lors de la mise en route des pompes, le réseau principal de distribution fonctionne en refoulement vers le réservoir des Varins. Il en va de même sur le secteur des Grabilles lorsque les pompes de la station de Marat se mettent en route. Un système de clapet sur la conduite de sortie du réservoir permet d'éviter tout retour d'eau par le bas du réservoir (l'alimentation du réservoir doit se faire par le haut).

La réglementation impose un nettoyage annuel des réservoirs. L'idéal, pour éviter tout gêne dans la distribution, est de réaliser cette opération en période de faible consommation.

Cette opération a été réalisée en octobre lorsque la population est la plus faible. Le tableau suivant résume ce nettoyage.

Tableau 0-1 : Nettoyage des réservoirs – année 2009

Réservoir	Date de nettoyage	Volume de la cuve	Remarque
Les Varins	20/10/2009	500 m ³	Présence de pierre dans le réservoir, dépôt de rouille
Grabilles	21/10/2009	200 m ³	Dépôts de sable et de rouille
La Côte	22/10/2009	200 m ³	Dépôts de sable et de rouille

B. Prélèvement sur la ressource naturelle

L'alimentation en eau de la commune est assurée principalement par la station de pompage des Iles qui puise dans la nappe de l'Arly. Environ 30 % du volume total prélevé provient du captage des Combes.

Ces prélèvements sur la ressource sont soumis à arrêté préfectoral :

- 200 m³/h et 4000 m³/j pour la station des Iles ;
- 11 m³/h et 259 m³/j pour la source des Combes.

Les volumes prélevés sur la ressource en 2009 sont de :

- 121 032 m³ sur les forages des Iles ;
- 46 308 m³ sur la source des Combes.

Soit un total de **167 340 m³**. Cela représente 23 025 m³ de moins qu'en 2008 (diminution de - 13 %). Le volume prélevé journalier moyen en saison hivernale était, en 2009, de 1394 m³/j, un volume largement inférieur (32 %) au volume maximal défini par les arrêtés.

La station des Iles pompe dans la nappe phréatique du « Haut Arly ». Cette station de pompage alimente principalement le réservoir des Varins et des Grabilles (et occasionnellement le réservoir de la Côte) par le réseau de distribution qui fonctionne en refoulement/distribution.

C. Surveillance du niveau de la nappe phréatique

Tout au long de l'année, le niveau de la nappe phréatique fait l'objet d'une surveillance au niveau du pompage des Iles.

La figure 2 résume le niveau de rabattement de la nappe, c'est-à-dire l'abaissement en mètre du niveau piézométrique par rapport au niveau du terrain naturel (niveau référence), sur le site du pompage du marais, en 2009.

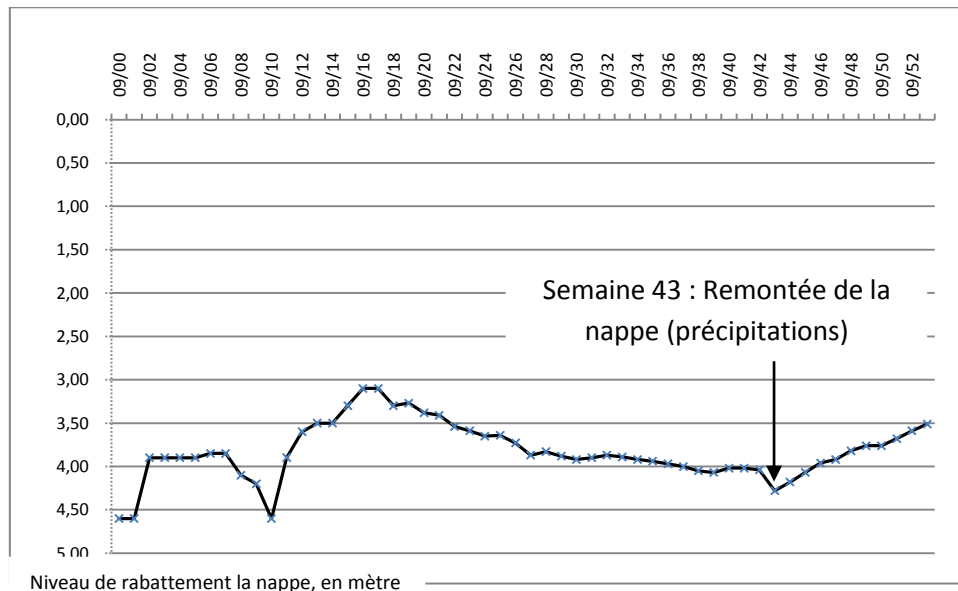


Figure 2 : Niveau de rabattement de la nappe en fonction des semaines en 2009, sur site du pompage du marais.

Outre l'impact des prélèvements effectués sur le puits des Iles, les fluctuations du niveau de la nappe présentent un caractère saisonnier, en relation avec le régime des précipitations et des périodes de fonte du manteau neigeux.

Ainsi, le rôle des infiltrations de la rivière dans l'alimentation de la nappe est prédominant.

Entre mars et juin 2009, le niveau de la nappe est resté élevé en relation directe avec le niveau élevé de l'Arly (fonte des neiges).

On observe ensuite, une baisse constante de la nappe, qui alimente alors la rivière. La semaine 43 marque le début de la remontée de la nappe, en relation directe avec l'augmentation du débit de l'Arly (début des précipitations). Il est à noter que le niveau de la nappe est resté stable même lors de la période de « sécheresse » (octobre/novembre 2009).

1.1.3 Une capacité de stockage suffisante

Le réservoir de la Côte est lui alimenté gravitairement par le captage de la source des Combes. Les réservoirs permettent de réguler la pression du réseau mais également de constituer une réserve d'eau pour approvisionner les abonnés pendant plusieurs heures en cas de rupture de la chaîne de production (panne des pompes, coupure de courant, pollution accidentelle...).

La capacité totale de stockage de la commune de Praz-sur-Arly est de 900 m³, dont une réserve pour la défense incendie de 400 m³. Le volume total assure une autonomie de 5 jours en période basse ou 35 heures en consommation de pointe sans tenir compte de l'approvisionnement continu par le captage des Combes.

Cependant, on peut noter que le réservoir des Grabilles est surdimensionné (200 m³ à cause de la réserve incendie de 100 m³) en comparaison de la population desservie. En saison basse, le volume moyen distribué est seulement de 5m³/jour, ce qui pose le problème du temps de séjour de l'eau trop longue et donc des possibilités de dégradation de la qualité.



Figure 2 : Le réservoir des Grabilles, 200 m³



Figure 3 : Le réservoir des Varins, 500 m³

1.1.4 Le réseau de distribution

A. Les canalisations

Le réseau principal de distribution de Praz-sur-Arly est essentiellement constitué de canalisation en fonte ductile. Environ 13% du linéaire total est en fonte grise de plus de 50 ans, principalement dans le secteur des Rafforts, de Tirecorde et du Chef-Lieu.

Le rendement du réseau de distribution (volume introduit dans le réseau de distribution et ensuite consommé) est de **79 %**.

La qualité du réseau est également mesurable par l'indice linéaire de perte (ILP) qui évalue le volume d'eau perdu dans le sol par jour et par km de réseau. Pour 2009, l'ILP est de 4,2 m³ d'eau par jour et par km de réseau. Cet indice est élevé.

La surveillance du réseau devra être accrue en organisant des campagnes de recherche de fuites. En parallèle, un plan de renouvellement (taux actuel de 0 %) du réseau sur plusieurs années devra être initié afin de conserver un âge du réseau raisonnable et donc un rendement de réseau correct. L'indice de connaissance et de gestion des réseaux est de 50 % (mise à jour annuelle du plan, connaissance du diamètre, matériau et âge de chaque tronçon).

Pour l'année 2009, il y a eu trois réparations de fuites sur le réseau de distribution.

B. Les branchements

En 2009, il y a eu une réparation de fuite sur branchement. Le branchement était en cuivre, d'un âge important (entre 20 et 30 ans) et avait déjà été réparé auparavant, ce qui représentait des risques de fuites importants. De plus, la longueur de certains branchements (compteur posé à l'intérieur de l'habitation) augmente grandement le linéaire de réseau public à gérer. Une des possibilités serait d'implanter des fosses de comptage en limite de propriété afin de limiter les canalisations de branchement au domaine public.

Un branchement neuf a été également posé pour un particulier en 2009.

C. Les compteurs

Seulement 11 des 543 compteurs que possède le Service des Eaux de Praz-sur-Arly ont été renouvelés en 2009. 36 % des appareils de comptage gérés par le service ont plus de 15 ans, âge au-delà duquel ils ont tendance à sous-estimer les volumes consommés et induisent des erreurs sur l'estimation du volume de fuite.

Un objectif de renouvellement de 60 compteurs par an sera mis en place afin de conserver un parc compteur de moins de quinze ans.

1.1.5 La qualité de l'eau potable

A. Les contrôles qualités

L'eau destinée à la consommation humaine doit respecter les normes de potabilité européennes, c'est-à-dire être sans couleur, sans odeur, sans saveur et débarrassée de toutes bactéries pathogènes et éléments indésirables.

La DDASS de Haute Savoie contrôle la qualité de l'eau conformément à la réglementation, à tous les stades de la chaîne d'alimentation en eau potable, depuis les points de production jusqu'au robinet. Ces contrôles concernent une soixantaine de paramètres microbiologiques, physiques et chimiques.

Les résultats sont à la disposition de tous les habitants sur le panneau d'affichage municipal de la mairie. L'indice d'avancement de protection des ressources est de 60 %. Le périmètre de protection immédiate du captage des Iles est complètement mis en œuvre. En ce qui concerne le captage des Combes, l'arrêté préfectoral est établi mais n'est pas encore appliqué (la commune est en cours de négociation avec le propriétaire de la parcelle concernée).

B. Une eau potable de bonne qualité

L'eau distribuée sur la commune de Praz-sur-Arly, qu'elle provienne du forage des Iles comme du captage des Combes, est d'excellente qualité sur les paramètres physico-chimique (odeur, saveur, concentrations en nitrates, métaux lourds,...). En effet, en 2009, la DDASS n'a observé aucune non-conformité sur les 15 analyses physico chimiques réalisées.

En revanche, les résultats d'analyses microbiologiques sont moins bons pour l'eau provenant du captage des Combes même si on observe une diminution nette des non-conformités. Sur les 14 analyses microbiologiques effectuées au cours de l'année 2009, une seule était non-conforme (contre 4 l'année dernière), localisée sur le réseau de Réon (une dizaine d'habitations concernées).

L'origine de cette non-conformité s'explique par l'absence de périmètre de protection de la ressource au niveau du captage et également par la présence de bétail sur ces terrains durant l'été. Les organismes pathogènes, par l'intermédiaire des matières fécales, s'infiltrant dans le sol avec les précipitations et se retrouvent dans l'eau captée. L'absence de réservoir pour cette partie du réseau alimentée en direct par la source empêche la mise en place d'un traitement efficace.

1.1.6 Les chiffres clés de l'eau potable pour 2009

Le schéma suivant résume la répartition des volumes au long de la chaîne de distribution de l'eau potable, en 2009 :

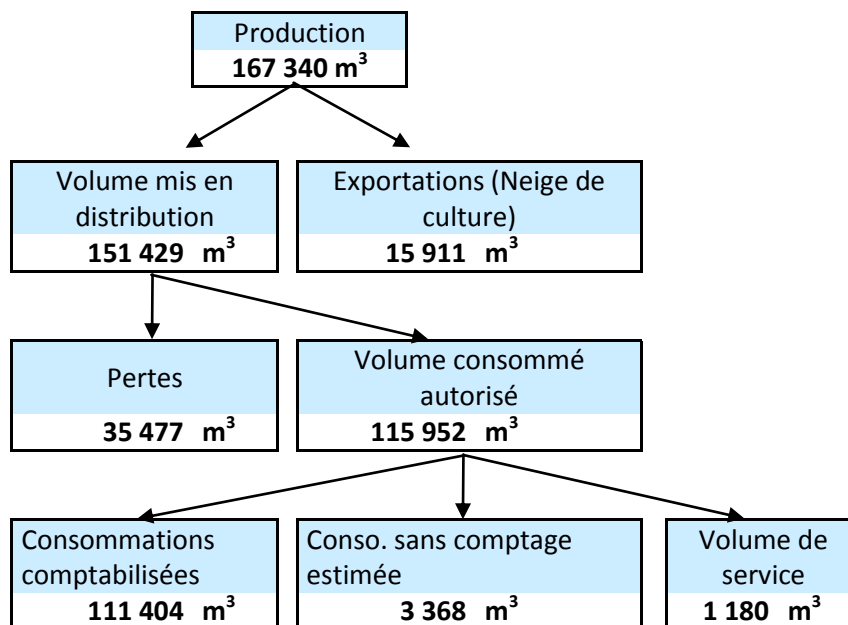


Figure 4 : Répartition des volumes pour 2009

En 2009, le volume produit total s'élève à 167 340 m³, cette production a baissé de 13 % par rapport à 2008. Une partie de la consommation en eau potable concerne la production de neige artificielle en saison hivernale (15 911 m³).

La consommation d'eau pour la neige de culture baisse également de 13 % par rapport à 2008.

La part de consommation domestique s'élève à 115 952 m³.

Tableau 2 : Comparaison des volumes sur 2007, 2008 et 2009

Volume en m³	2007	2008	2009
Production totale d'eau potable	195 428	190 365	167 340
Consommation des canons à neige	14 000	18 292	15 911
Volume facturé	ND	128 443	127 315

Pour l'année 2009, le volume utilisé pour l'exploitation du réseau de distribution (vidanges, lavages de réservoirs) est estimé à 1 180 m³, le volume consommé sans comptage (fontaines) est estimé à 3 368 m³.

Du fait des variations de population, on peut difficilement faire une moyenne annuelle exacte de la consommation par abonné. La population recensée en 2007 s'élève à 1 349

habitants. En se basant sur une hypothèse de 3 140 habitants (population DGF : la référence pour l'approche financière de la collectivité), on trouve une consommation de **98 litres** par habitant et par jour, soit **35 m³/hab/an**.

Le rendement du réseau de distribution (volume introduit dans le réseau de distribution et ensuite consommé) est bon, il s'élève à **79 %**.

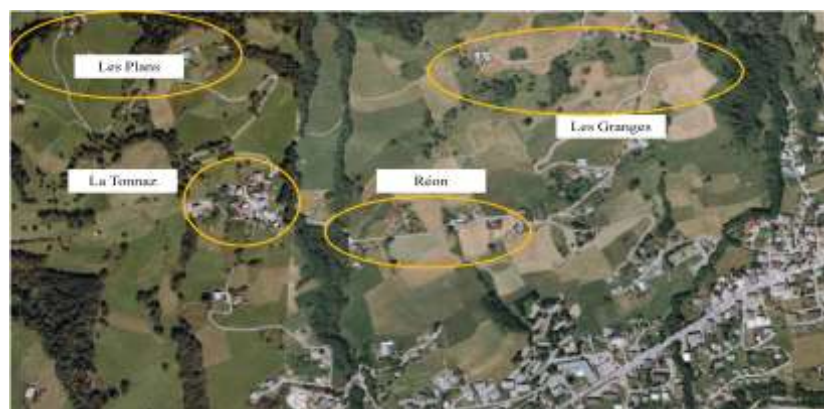
Le ratio du volume vendu/volume mis en distribution est **74 %**.

II. L'assainissement sur la commune de Praz-sur-Arly, en 2009

2.1 Présentation du territoire desservi :

La Commune de Praz-sur-Arly gère elle-même le service de l'assainissement tant pour la collecte et que le transport des eaux usées. On dénombre 518 habitations raccordées au réseau public d'assainissement.

Les hameaux de Bellevarde, de Parrou, de la Tonnaz, des Plans, des Réons, des Nards, des Granges et des Thouvassières ne bénéficient pas du réseau public d'assainissement et sont classés en zone d'Assainissement Non Collectif.



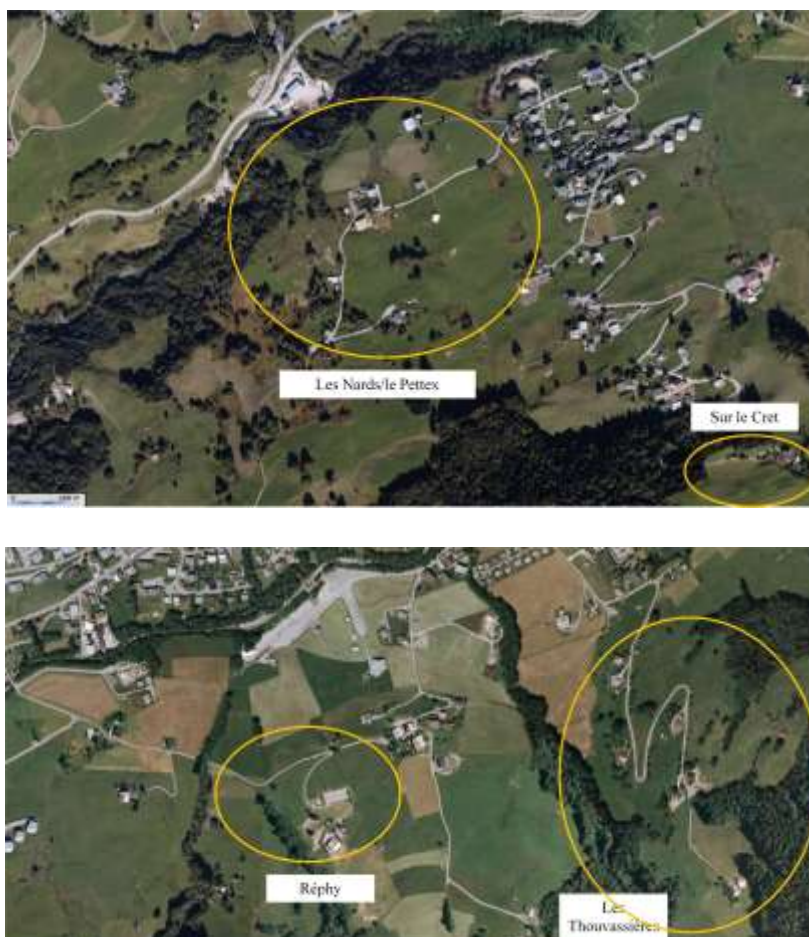


Figure 5 : Localisation des zones en assainissement non collectif (absence de réseau public d'assainissement)

Le traitement des eaux usées collectées est réalisé par la station d'épuration à la Rosière (aval de Praz-sur-Arly) ; le SIVU Megève-Praz exploite cette installation et en garantit le bon fonctionnement.

2.1.1 Le réseau de collecte des eaux usées

Le linéaire du réseau de collecte d'eaux usées de la commune est estimé à 16 km. Le réseau communal d'assainissement est de type unitaire et comporte 5 déversoirs d'orage.

Le réseau est composé de deux collecteurs principaux : celui de Praz, en rive droite de l'Arly en DN 300 et celui de Megève en DN 500 en rive gauche. Le collecteur intercommunal, en rive droite de l'Arly est en DN 600.

Le réseau à Praz-sur-Arly est essentiellement gravitaire. Seul le secteur du Jorrax est raccordé via un poste de relevage équipé de deux pompes.



Figure 6 : Station de relevage des eaux usées du Jorrax

En 2009, cette station de relevage a fait l'objet d'un changement des clapets anti-retour et des vannes. Un réglage des poires de niveaux a été également réalisé.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux s'élève à 50 %.

Le réseau d'assainissement de Praz-sur-Arly a fait l'objet d'une mise à jour partielle en novembre 2004, complétée début 2009 par le cabinet de géomètre Guerpillon. Une étude de mesure et de localisation des eaux parasites a été réalisée par la Régie Départementale d'Assistance, en 1998. Il en résulte une forte surface active de ruissellement impliquant des apports d'eaux claires parasites non négligeables.

Depuis 2003, le service d'exploitation de la station d'épuration a constaté une diminution significative des apports en eaux claires parasites. Il semble que la période de relative sécheresse observée provoque une baisse durable du niveau de la nappe. Les phénomènes de drainage par les réseaux sont par conséquent restreints. Le contrôle de conformité des branchements des particuliers au réseau public d'assainissement a été mis en place progressivement de manière systématique pour toute nouvelle construction ou vente d'habitation existante.

Ces contrôles de conformité de branchement des installations existantes permettront d'avoir une meilleure connaissance des installations privées.

Durant 2009, trois interventions curatives ont eu lieu suite à des problèmes d'écoulements des eaux usées. Pour l'année 2010, nous prévoyons des curages préventifs dans certaines zones du réseau d'assainissement.

2.1.2 La station d'épuration

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique Megève-Praz sur Arly (SIVU) regroupe les communes de Praz-sur-Arly et de Megève. Il a pour compétence le traitement des eaux usées par la station d'épuration située à Praz-sur-Arly, au lieu-dit la Rosière.

Cette station d'épuration a une capacité nominale de 50 000 équivalent-habitants et a été mise en service en 2002. Son débit de pointe en entrée de station est de 1 700 m³/h. Le

milieu récepteur du rejet est l'Arly. La répartition des charges financières s'effectue à raison de 85% pour Megève et 15% pour Praz-sur-Arly.

Cette station d'épuration est équipée d'un prétraitement (dégrillage, dessablage, dégraissage), d'un dispositif de traitement primaire de type physico-chimique (décantation lamellaire avec ajout de polymère) et d'un traitement secondaire par bio-filtration.

Les eaux traitées sont soumises aux normes de rejet suivantes :

- DBO¹ : 20 mg/l ;
- DCO² : 125 mg/l ;
- MEST³ : 20 mg/l ;
- NTK⁴ : 6 mg/l ;
- Pt⁵ : 2 mg/l.

L'air vicié de la station est confiné dans les bâtiments, dans lequel les odeurs sont collectées et traitées dans une salle de désodorisation à l'aide de tours de lavage à l'acide, à la javel et à la soude.

Les boues issues du traitement primaire sont épaissies puis déshydratées par une étape de centrifugation à une siccité de 65 % (pourcentage de matières sèches). La production de boue est éliminée par incinération.

Pour l'année 2009, le débit reçu en 2009 est de **2 130 266 m³**. En 2008, il était de **2 357 310 m³**, soit une baisse de 9,6 %.

Cette diminution est due, en partie, aux conditions météorologiques particulièrement sèches pendant la période d'automne.

¹ Demande Biochimique ou Biologique en Oxygène pour 5 jours, c'est la quantité d'oxygène nécessaire aux micro-organismes présents dans un milieu pour dégrader les substances organiques ;

² Demande Chimique en Oxygène, cette mesure permet d'avoir un ordre de grandeur de la pollution dégradée par voie chimique ;

³ Matières En Suspension Totale, cela regroupe les matières fines minérales ou organiques insolubles qui contribuent à la pollution ;

⁴ Azote kjeldhal, quantification des matières azotées issues des eaux usées ;

⁵ Phosphore total.

2.2.3 L'assainissement non collectif

Le diagnostic des installations existantes en assainissement non collectif sera effectif en 2010. On dénombre 67 installations à contrôler. Ce diagnostic sera réalisé par le technicien du SPANC de la commune.

Le règlement de ce service a été également délibéré et entrera en vigueur en 2010.

III. Le financement du service de l'eau et de l'assainissement

3.1 Décomposition de la facture d'eau et d'assainissement collectif

La facture du service de distribution d'eau potable se décompose en plusieurs parties :

- Une partie fixe correspondant à la location et aux droits fixes du compteur (montant fonction du diamètre). Exemple compteur de Ø15 : 39,64 € HT/an ;
- Une partie proportionnelle qui correspond à la consommation réelle relevée : 0,75 € HT/m³
- 0,19 € HT le m³ pour la redevance pollution.

Le prix du m³ pour le service d'eau potable est donc de 1,34 € TTC.

La facture de collecte et de traitement des eaux usées comprend :

- Une partie fixe correspondant aux droits fixes du compteur, en fonction de son diamètre (exemple compteur de Ø15 : 30,49 €) ;
- Une partie proportionnelle qui correspond au volume rejeté d'eaux usées. Le montant est de 1,71 € HT dont 1,56 € pour le traitement en station d'épuration ;
- 0,13 € HT le m³ pour la modernisation des réseaux.

Le prix du m³ pour la collecte et le traitement des eaux usées s'élève donc à 2,20 € TTC.

Ces différents tarifs de l'eau (cf annexe n°2) ont été adoptés lors de la délibération du Conseil Municipal du 9 mars 2009. Le prix de l'eau n'a pas évolué à Praz-sur-Arly depuis 2004.

Si l'on réalise une simulation d'une facture d'eau représentant la consommation d'un ménage de référence INSEE, soit 120 m³, on a la répartition suivante, en pourcentage.

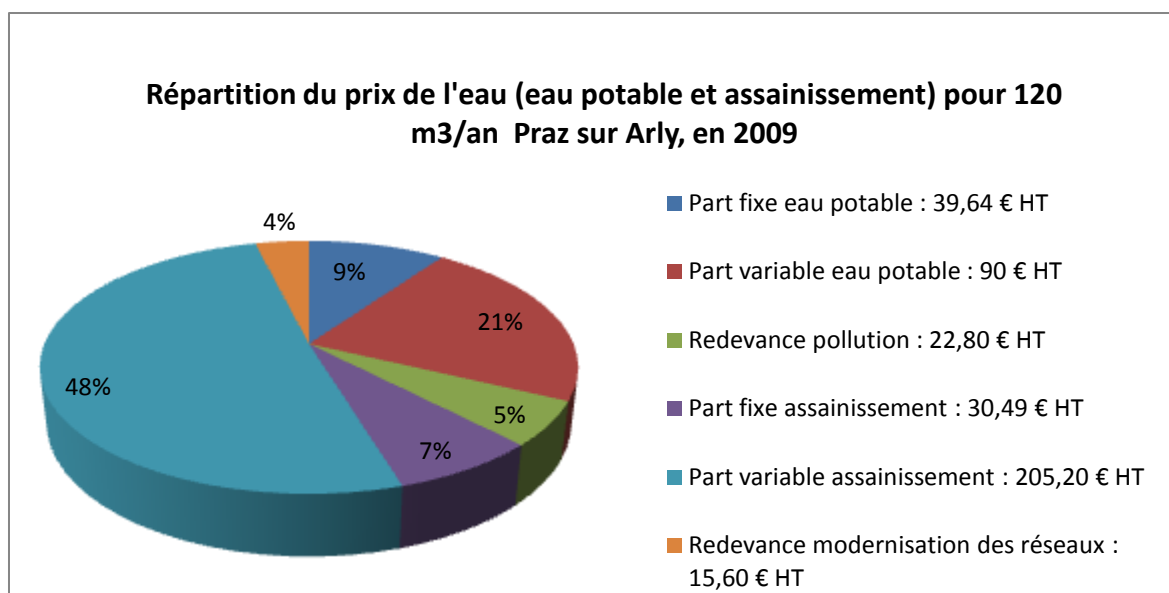


Figure 7 : Répartition du prix de l'eau, année 2009

En résumé, on comptabilise une facture totale, pour un volume de 120 m³, de **425,83 € TTC** pour 2009. La moyenne départementale pour 2009 est de 399, 60 € TTC soit 3,33 € TTC/m³

Le prix rapporté au m³ est assez élevé (**3,55 €**) au regard de la moyenne départementale (**399, 60 € TTC soit 3,33 € TTC/m³**), ceci à cause des coûts d'exploitation de la station d'épuration relativement importants.

La redevance délibérée en Conseil Municipal pour le diagnostic des installations d'assainissements non collectives est de 160 € TTC. Le contrôle de bonne exécution des nouvelles installations des réhabilitations est de 200 €.

3.2 Budget Annexe de l'eau et de l'assainissement - 2009

L'état de la dette au 31 décembre 2009 fait apparaître les valeurs suivantes :

Tableau 3 : Etat de la dette

Etat de la dette au 31/12/2009	133 495,14 €
Montant de l'annuité 2009	52 666,43 €
Montant du capital 2009	43 184,87 €
Dotation aux amortissements 2009	106 509,57 €

Le tableau suivant résume les recettes du rôle d'eau 2009 :

Tableau 4 : Recette du rôle d'eau - 2009

Rôle détaillé - 2009	
Location	6 921,34 €
Droit fixe HT	98 008,59 €
Consommation Eau	113 457,00 €
Eau HT	85 092,75 €
Assainissement HT	189 416,70 €
Pollution	21 566,14 €
Modernisation Réseaux	14 406,47 €
Total Rôle 2009 HT	415 411,47 €
Vent d'eau pour les canons à neige	2 227 €

Le tableau suivant résume le compte administratif pour 2009 :

Tableau 5 : Compte administratifs 2009, budget annexe eau & assainissement

Compte administratif - 2009	
Dépense d'exploitation - 2009	448 258,52 €
Charges de gestion	268 923,77 €
Charges de personnel	43 996,67 €
Atténuation de produits	-
Dépenses imprévues	-
Opérations d'ordre de transfert entre section	106 509,57 €
Autres charges de gestion courante	14 578,21 €
Charges financières	9 481,56 €
Charges exceptionnelles	4 768,74 €
Recette d'exploitation - 2009	617 893,94 €
Excédent de fonctionnement reporté	129 176,05 €
Opérations d'ordre de transfert entre section	66 160,75 €
Ventes de produits fabriqués, prestations de services	418 535,91 €
Autres produits de gestion courante	2 793,95 €
Produits exceptionnelles	1 227,28 €
Dépenses d'investissement - 2009	194 378,04 €
Opérations d'ordre de transfert entre section	66 160,75 €
Remboursement d'emprunts et de dettes	43 184,87 €
Immobilisations incorporelles	-
Immobilisations corporelles	37 055,42 €
Immobilisations en cours	47 977,00 €
Recette d'investissement - 2009	490 336,02 €
Excédent antérieur reporté	357 515,05 €
Opérations d'ordre de transfert entre section	106 509,57 €
Subventions d'investissement	26 311,40 €

Annexe 1 : Règlements des services de l'eau et de l'Assainissement

Annexe 2 : le prix de l'eau – année 2009

Distribution de l'eau - Tarifs 2008/2009 - Délibération du Conseil municipal du 09 mars 2009							
Partie fixe							
Diamètre du compteur	Ø15 et Ø 20	Ø 25	Ø 30	Ø 40	Ø 50	Ø 60	Ø 65 et combi
Location compteur	9,15	20,63	21,46	34,04	44,27	122,25	142,71
Distribution de l'eau							
Droit fixe compteur	30,49	136,84	307,22	489,67	652,33	873,69	1262,74
Consommation	0,75 HT le m3						
Collecte et traitement des eaux usées							
Droit fixe compteur	30,49	136,84	307,22	489,67	652,33	873,69	1262,74
Consommation	1,71 HT le m3 (dont STEP 1,56)						
Taxes							
Modernisation des réseaux	0,13 le m3 (Tarif 2008)						
Pollution	0,19 le m3 (Tarif 2008)						